

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DÉSIGNE LE PASSAGE À UNE ÉCONOMIE MOINS CARBONÉE, UTILISANT DAVANTAGE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, OPTIMISANT L'UTILISATION DES RESSOURCES ET FAVORISANT L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Dans cette lutte, l'Union Européenne s'est fixée l'objectif « 20/20/20 »

-20%

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

+20%

Augmentation de l'efficacité énergétique

+20%

Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2020.

EN FRANCE:

L'Assemblée nationale a adopté le 14 octobre 2014 le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, qui fixe les objectifs suivants :

- ➤ de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 ;
- ➤ notre consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012 ;
- ➤ notre consommation en énergie fossile finale de 30 % en 2030 par rapport à 2012 ;
- Porter, en 2030, la part des énergies renouvelables à 32 % (13 % aujourd'hui) de notre consommation ;
- Porter la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % (73 % actuellement) en 2025.

On estime le coût de la transition énergétique à 10 milliards d'euros par an jusqu'en 2050. Les institutions financières auront donc un rôle important de facilitateur à jouer, tant auprès des particuliers que des entreprises et des collectivités.

LA VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT ÉTANT :

- D'accélérer et d'amplifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments pour économiser l'énergie (réforme de l'éco-prêt à taux zéro),
- De développer les transports propres et la mobilité économe en énergie,
- D'encourager la lutte contre le gaspillage, la réduction des déchets en favorisant la conception innovante des produits et des matériaux ainsi que le tri et le recyclage (développement de l'économie circulaire),
- De soutenir les énergies renouvelables en simplifiant les procédures.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AGIT

POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE, LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MÈNE PLUSIEURS ACTIONS :

- A participé aux groupes de travail du gouvernement sur le financement de la transition ;
- A réalisé 1,4 milliard € de financements verts en 2014 ;
- Participe aux émissions obligataires vertes et promeut le marché ;
- Propose des crédits et assurances bonifiés pour l'achat de véhicules électriques ou hybrides ;
- Est partenaire de l'entreprise Chèques Travaux, permettant à ses clients la prise en charge d'une partie de leurs travaux d'économie d'énergie éligibles (isolation, chaudière...) www.chequestravaux.fr
- Sogeprom, filiale immobilière du Groupe, en collaboration avec Renault, Schneider Electric et Otis, développe un nouveau concept d'énergies positives sous le sigle « e+ ».



contact.dvptdurable@socgen.com